

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 10 - 17

Séance du 13 octobre 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 30

L'an deux mille quinze, le treize octobre,

Représentés : 3

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**DEMANDE SUBVENTION
ETAT/EUROPE AU TITRE
DES MESURES DE GESTION
DU SITE NATURA 2000
LA POINTE FAUCONNIERE**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTALU, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER , ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**CONTRATS OUV-02
ET SIC-01**

Etaient représentés :

**DELIBERATION
MODIFICATIVE**

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration à Madame Marguerite TROGNO), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire) Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur les opérations de gestion prévues sur le site Natura 2000 La Pointe Fauconnière, validées lors du Comité de Pilotage du 2 octobre 2014, et ayant déjà fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal, le 16 décembre 2014.

Une modification des taux de financements alloués via le dispositif Natura2000, nous a été signifiée en juin. Il convient donc de prendre une nouvelle délibération pour faire adopter le nouveau plan de financement prévisionnel.

Les contrats seront présentés lors de la prochaine Commission Régionale de Programmation.

Contrat terrestre porté par la Ville de Saint Cyr sur Mer en 2015 :

- L'entretien des milieux ouverts par débroussaillage léger hors parcelles agricoles (code mesure OUV-02, codification nationale A32305R)
- et de l'information du public relative à cette mesure (code mesure SIC-01, codification nationale A32326P).

Le montant estimatif total de cette opération s'élève à la somme de **10 635.00 euros HT**

Le plan prévisionnel de financement **HT** pourrait être le suivant :

FINANCEMENT	OUV-02 (codification nationale A32305R)		SIC-01 (codification nationale A32326P)		TOTAUX
Financement Etat	40%	4 230.00€	40%	24.00 €	4 254.00 €
Financement Europe	40%	4 230.00 €	40%	24.00 €	4 254.00 €
TOTAL financement Natura2000	80%	8 460.00 €	80%	48.00 €	8 508.00 €
AUTOFINANCEMENT MAITRE D'OUVRAGE	20%	2 115.00	20%	12.00	2 127.00
MONTANT TOTAL HT OPERATION	100%	10 575.00 €	100%	60.00 €	10 635.00 €

Le concours financier du dispositif Natura2000 (Etat / Europe) est donc sollicité, à hauteur de **8 508 €**.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Approuve le plan de prévisionnel ci-dessus visé,

Décide de solliciter le concours financier du dispositif Natura 2000 (Etat/Europe) à hauteur de **8 508 €**.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY